

ACCES CULTURE

INFOS-LIAISONS

2019 INFO N°26 | SEMAINE 38

VOS ACTUALITES NOUVEAUTES

▷ FOIRE D'AUTOMNE PARIS

Téléchargez toutes nos actualités en cliquant sur le lien ci-dessous : [ACCES-CULTURE/ACTUALITES](https://www.acces-culture.fr/actualites)

BONS CADEAUX

**La fin d'année c'est maintenant !
N'attendez plus pour commander.**

Nous vous proposons un éventail de bons d'achats allant de 1 à 8 % de réductions, personnalisables (choix du montant, message pour les salariés, en carnet, spécial enfant...)

Comment ? En téléchargeant notre bon de commande sur notre site www.acces-culture.fr/bon-de-commande-noel et en nous le retournant par mail ou courrier

Quand ? Le plus tôt possible pour une livraison dans les temps, les délais en cette période pouvant aller jusqu'à 3 semaines.



BILLETTERIES

ZOO D'AMNEVILLE

Bénéficiez d'un tarif réduit exceptionnel de **22,10€** au lieu de 37,00€ pour les adultes et **17,10€** au lieu de 31,00€ pour les enfants. Pour les e-billets pas de réduction exceptionnelle mais **toujours le bon de consommation offert** par billet acheter adulte ou enfant.

Les deux offres sont valables jusqu'au 30 septembre 2019.

CARTE ACCES CULTURE

Sur présentation de la carte Accès Culture bénéficiez de réduction pour :

Zik'Inside/Pageo Production : **21,50€** en caisse du soir au lieu de 25,00€ au Grillen à Colmar

Space Park à Wiwersheim : L'entrée de 2h à **6,00€** au lieu de 8,00€
Jazzdor à Strasbourg : **15,00€** au lieu de 20,00€

VOS IDEES SORTIES

WALYGATOR HALLOWEEN

Venez fêter Halloween au parc Walygator! Parc 100% thématisé à en perdre la tête

Venez frissonner de peur durant la période d'Halloween du 19 octobre au 3 novembre ainsi que 2 nocturnes les 26 & 31 octobre !

NOUVEAUTES JOURNEES D'ETUDE

DROIT LOCAL – Le 05/11/2019 à Illkirch

Inscription en ligne

Incidence du Droit Local sur le Droit du Travail

En cas de maladie, le salaire est-il maintenu ? Combien de temps ? Plusieurs fois ? Que prévoit le droit local ? Le droit local s'applique-t-il à tous les salariés ? S'applique-t-il si le siège de l'entreprise est en région parisienne ? Les absences liées aux maladies ou aux problèmes des enfants, comment sont-ils pris en compte dans le droit local ?